

Le communiqué de Martine Wonner du 18 octobre 2021

PARIS, le 18 octobre 2021

Combien de parlementaires vont oser voter contre le pass sanitaire étendu jusqu'à l'été 2022 ?

Ce mardi à l'Assemblée nationale démarre l'examen en séance du texte portant diverses dispositions de « vigilance sanitaire ». Un examen prévu pour être court au regard des sept articles qui composent la loi mais qui pourtant porte atteinte sans aucune commune mesure aux libertés fondamentales des Françaises et des Français.

Les restrictions, la division de la société n'en finissent plus et loi après loi, prennent l'apparence de dispositifs légaux. Or, il convient de rappeler tous les régimes d'exception nouveaux que ce gouvernement impose à la Nation depuis mars 2020 :

- l'invention de l'état d'urgence sanitaire,
- l'institution du Conseil de Défense sanitaire comme substitution au Conseil des ministres,
- un état d'urgence, défiant toute longévité, qui intègre le droit commun,
- un pass dit sanitaire qui empêche toute une catégorie de la population de vivre simplement et de travailler.

Sur quelles bases ces mesures trouvent-elles leur fondement ?

Les indicateurs – taux d'hospitalisation dus au COVID, cas en réanimation – sont au vert ce qui signifie que la population pourrait retrouver une vie normale. De plus Il ne peut être ignoré que le vaccin par ARN messenger est un facteur de nombreux effets secondaires graves.

Pourquoi donc pousser le peuple à prendre le moindre risque lié à cette vaccination quand le danger sanitaire n'est pas objectif ?

Est-ce que les taux de Covid bas justifient la désorganisation des hôpitaux en France, la fermeture de certains services, le report de chirurgies, la suspension d'activité et de salaire, l'empêchement de se déplacer librement, et, in fine, la mise en place d'un pass sanitaire prolongé ad vitam aeternam ?

Quand la France a-t-elle choisi de ne plus être un pays libre et éclairé ?

Martine Wonner appelle ses collègues Députés, élus pour être la voix du Peuple, à s'opposer à cette prolongation injustifiée du pass sanitaire.

Martine WONNER
Députée du Bas-Rhin
Présidente d'Ensemble Pour les Libertés